



Riche de presque 60 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises. Au plan national, notre Région Auvergne-Rhône-Alpes se situe à la deuxième place avec 575 communes labellisées.

Le label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Le mardi 17 avril 2018, la commune était conviée à la Cérémonie de remise du Label Villes et Villages Fleuris à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes de Lyon, afin de recevoir son nouveau label « 2 Fleurs ».



Ce dernier récompense un travail de longue haleine mené par l'employé communal et les bénévoles qui désherbent, fleurissent, arrosent, tout en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.

Dans la continuité de cette démarche, la commune a signé en 2017 : La Charte d'Entretien des Espaces Publics et s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires. C'est pourquoi, la municipalité en partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac a organisé début juillet un atelier « Jardinage au naturel » qui a permis à une vingtaine de personnes présentes d'approfondir leurs connaissances sur l'intérêt des plantes spontanées et appréhender les différentes préparations à base de plantes (décoction, infusion, purin, macération), alternative aux produits phytosanitaires.



Atelier animé par Denis Hertz du CPIE d'Aurillac (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Un document « *Des plantes pour soigner les plantes* » est à votre disposition à la Mairie pour les personnes qui n'ont pas pu assister à la séance.

Budget

Lors du conseil municipal du 18 avril 2018, le compte administratif 2017, ainsi que le budget primitif 2018 ont été votés à l'unanimité et vous sont présentés dans les tableaux suivants.

Compte Administratif 2017

	DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2017	Section de fonctionnement			
	Charges à caractère général	74 386,73 €	Produits des services	23 427,34 €
	Charges de personnel	50 173,53 €	Impôts et Taxes	199 180,21 €
	Autres charges gestion courante	21 479,77 €	Dotations et Participations	13 340,72 €
	Charges financières	10 323,46 €	Autres produits gestion courante	14 336,40 €
			Produits exceptionnels divers	3 343,12 €
	Total	156 363,49 €	Total	253 627,79 €
	Section d'investissement			
	Aménagement de voiries (chemins poubelles et camping)	28 204,30 €	Subvention département chemins	6 443,00 €
	Matériel (panneaux, ordinateur)	2 830,88 €	Remboursement TVA	8 494,00 €
	Toit de la cuisine	8 047,80 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	106 596,77 €
	Aménagement Croix du Fabre : étude CAUE	700,00 €	Subvention réserve parlementaire four du Pouget	5 248,60 €
	Numérotation des rues	3 526,20 €		
Réparation chaudière appartement école	2 202,01 €			
Borne Wifi	2 058,00 €			
Remboursement capital des emprunts	36 528,94 €			
Total	84 098,13 €	Total	126 782,37 €	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1 (2016)	Report en section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	17 990,32 €
	Report en section d'investissement			
Total	77 959,77 €	Total	0,00 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2018)	Section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	0,00 €
	Section d'investissement			
	Voirie	11 890,00 €	Subvention WC Publics (DETR)	3 814,00 €
	Façade du presbytère	17 800,00 €	Subventions chemins (département)	3 017,00 €
	Joints de l'Eglise	16 975,00 €	Subvention borne Wifi (département)	1 201,00 €
WC publics	22 515,00 €			
Total	69 180,00 €	Total	8 032,00 €	
RESULTAT CUMULE	Section fonctionnement	156 363,49 €	271 618,11 €	
	Section investissement	231 237,90 €	134 814,37 €	
	Total cumulé	387 601,39 €	406 432,48 €	

Excédent = + 18 831,09€

Budget Primitif 2018

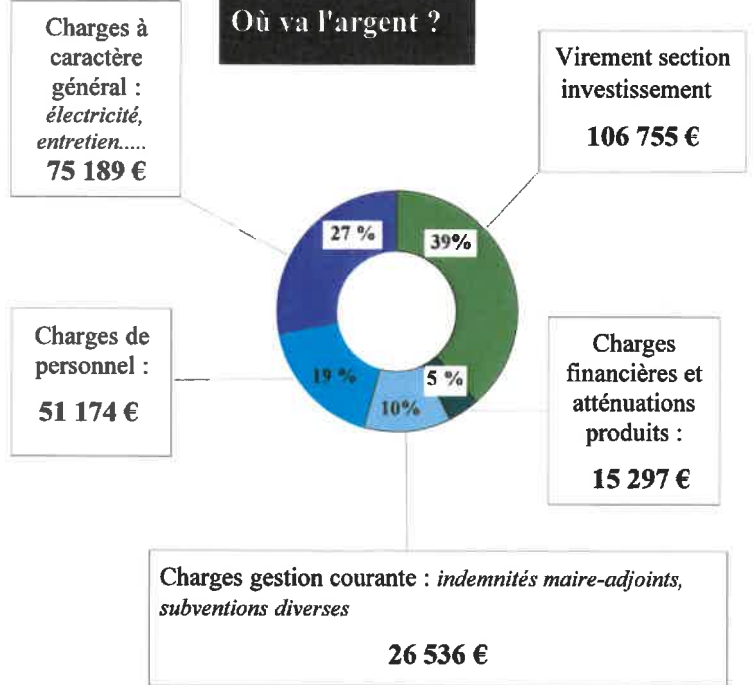
Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

Impôts et Taxes	200 252 €	73%
Produits de services : <i>camping, taxe pâturage, bois</i>	23 465 €	9%
Autres produits : <i>loyers...</i>	21 565 €	8%
Report de résultat 2017	18 831 €	7%
Dotations	10 838 €	4%
TOTAL DES RECETTES	274 951 €	100%

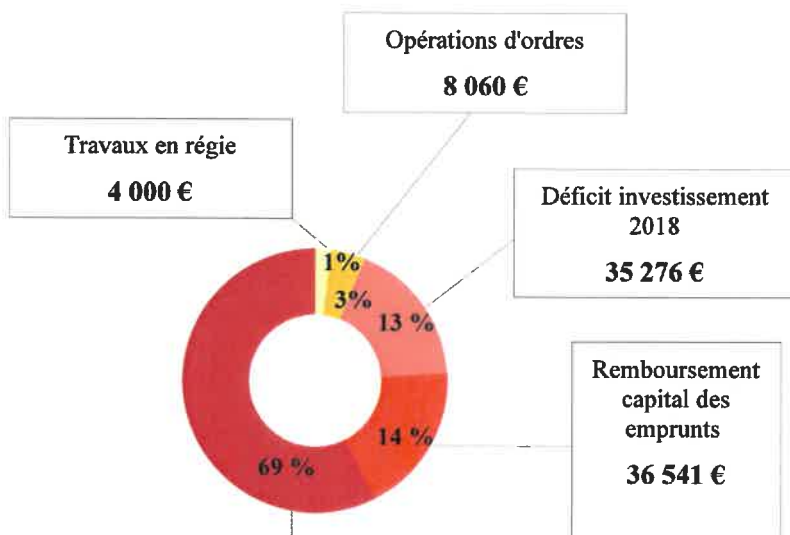
Les taux de contributions directes restent inchangés pour l'année 2018.

Où va l'argent ?



Le budget investissement

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?

Virement section fonctionnement	106 755 €	40%
Excédent de fonctionnement capitalisé (<i>permet couvrir déficits</i>)	96 423 €	36%
Emprunt	35 000 €	13%
Subvention reste 2017	8 032 €	5%
Subvention 2018	4 093 €	
Remboursement TVA	8 093 €	3%
Opérations d'ordres	8 060 €	3%
TOTAL DES RECETTES	266 456 €	100%

Travaux ou achats: 182 579 €

Reste à réaliser 2017 : 69 180 €

A réaliser en 2018 : 113 399 €

Mur de la Brugère (1ere tranche): 11 890 €

Chemin du Chirol : 55 600 €

Mur rue des forgerons : 3 000€

Façade Presbytère : 17 800 €

Chemin Las Puech : 8 820 €

Remorque : 2 875 €

Joints Eglise : 16 975 €

Mur de la brugère (2ème tranche) : 6 230€

WC Publics : 22 515 €

Portes et fenêtres salle des fêtes : 19 000 €

Plaque tombe des Curés : 735 €

Aménagement croix Peuch, architecte croix du Fabre : 17 139€



L'Aubrac vient d'être classé Parc naturel régional par décret du Premier ministre le 23 mai 2018. Le PNR de l'Aubrac, rassemble 64 communes, à cheval sur les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie et sur les départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère.

Rejoindre aujourd'hui la famille des PNR signifie pour l'Aubrac d'être reconnu comme un territoire d'exception, pour son identité et ses patrimoines naturels, culturels et paysagers remarquables mais fragiles.

La Charte du Parc, véritable feuille de route pour les 15 années à venir, s'articule autour de 37 plans d'actions, qui peuvent agir en faveur des collectivités, mais aussi des particuliers ou des entreprises, c'est pourquoi nous vous invitons à la consulter directement sur le site : www.parc-naturel-aubrac.fr.

A ce jour, la commune s'est engagée dans différentes opérations :

- **Elaboration du plan de gestion du bassin du Bès** : afin d'éviter une dégradation progressive du milieu, le PNR de l'Aubrac propose de réaliser un diagnostic du Bès et de six de ses affluents afin d'élaborer un Plan Pluriannuel de Gestion. Ainsi durant tout l'été, une technicienne, Estelle Lamotte, va parcourir les 67 km qui séparent la source du Bès, au pied du signal de Mailhebiau, jusqu'à la retenue du barrage de Grandval. Elle sera chargée de relever les points critiques en cours de dégradation afin de proposer aux communes concernées différentes actions de préservation (par exemple : création de passage à gué, aménagement de point d'abreuvement, gestion de la végétation...).

- **Démarche collective « zéro phyto »** : le PNR de l'Aubrac accompagne les communes qui le souhaitent dans l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en proposant des

commandes groupées de matériels de désherbages, des animations pour le grand public ou les scolaires, et en diffusant des plaquettes informatives.

- **Opération groupée pour la réalisation de schémas directeurs de signalétique** : elle concerne les panneaux directionnels et informatifs de la commune et inclue une ligne graphique unique devant contribuer à renforcer l'identité de notre territoire de l'Aubrac.

Travaux :

- * **Mur de la Brugère** : à cause de l'affaissement de la route, la Sarl Chalmeton Bâtiment a été chargée de reconstruire un mur de soutènement, qui a ensuite été rehaussé. Il sera très prochainement habillé d'une barrière en bois. Coût des travaux : 18 112,13€.



- * **Façade du presbytère** : pour une meilleure harmonisation de l'entrée Nord du Bourg, la façade du presbytère a été recréée dans un ton rappelant les murs de la mairie. Le chantier a été réalisé par la Sarl Chalmeton Bâtiment pour un montant de 17 048,10€.



* *Chemins* : l'entreprise Macary a procédé à la rénovation du chemin de Las Puech et de Lescure, et l'entreprise Roger Martin s'est chargée de poser de l'enrobé sur le chemin du Chirol, le long du mur de la Brugère et vers la croix du Peuch .

* *Mise en accessibilité des sanitaires du Bourg* : les travaux sont en cours d'achèvement et le coût de la rénovation s'élève à 22 515€. Les entreprises qui ont participé au chantier sont :

Ets Domergue : démolition et gros œuvre.

SAS Carreleurs Sanflorains : carrelage.

Sarl Salson-Combes : pose de la porte.

Sébastien Biron : installation des sanitaires.

Les honoraires de l'architecte, Mr Eschalié, sont inclus dans le montant global.



Projets en cours :

* *Aménagement de la Croix du Peuch* : afin de mettre en valeur cette belle croix en pierre, il est prévu de la rehausser, de l'entourer d'un dallage en pierre et d'ajouter un muret et un banc.

* *Aménagement de la Croix du Fabre* : ce projet a pour objectif de mettre en lumière notre paysage et notre patrimoine à travers l'évocation du village noyé de Mallet lors de la construction du barrage de Grandval. Le dossier a été confié à Mme Bouniol, architecte de Saint-Flour.

* *Eglise* : le crépi de l'Eglise devrait très prochainement disparaître et laisser place à des joints mettant en valeur la pierre grâce à l'intervention de l'entreprise Teissedre.

* *Tombe des curés* : les inscriptions sur la tombe des curés de Fridefont n'étant plus lisibles, le conseil municipal a décidé de procéder à leur rénovation. La commande de deux plaques a été passée auprès des Pompes Funèbres de l'Aubrac.

Fête du Village :

Une belle réussite pour la fête de Fridefont, organisée comme chaque année par le Comité des Fêtes. Avec son traditionnel repas et bal musette, le pain cuit au four du village, les tripoux, les jeux pour les plus jeunes, une exposition de vieilles voitures et un écran géant pour suivre la finale de la Coupe du Monde de football. Les festivités se sont terminées par un feu d'artifice offert par la municipalité pour un montant de 600 €.



Projets privés :

Deux permis de construire pour des maisons individuelles ont été attribués au cours de l'année : le premier à Bezenchat, rue de la Croix, pour la Famille Van de Giessen où une maison en bois sort de terre et le deuxième au Bourg, rue des Forgerons, pour Monsieur Christian Bigot.

Agenda de l'été :

Dimanche 5 août : repas froid proposé par les Amis de L'Eglise en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Lundi 6 août : collecte des encombrants.

Dimanche 12 août : Étape Sanfloraine.